

*RENTRÉE 2023 à l'école maternelle
du regroupement pédagogique
intercommunal « S.I.V.O.S. des Villages »*



Les inscriptions à l'école maternelle de Saint Aubin d'Ecrosville concernent les enfants nés en 2020 et habitants les communes de Daubeuf, d'Ecauville, d'Ecquetot, de Feuguerolles, de Marbeuf, de Saint Aubin d'Ecrosville, de Venon et de Villettes.

Procédure :

- 1) les parents doivent prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour obtenir une autorisation d'inscription d'après le livret de famille.
- 2) le secrétariat de la mairie me transmettra cette autorisation au 0271821h@ac-normandie.fr. Cette autorisation doit comporter obligatoirement l'adresse-mail d'un des parents et un numéro de portable afin de pouvoir les contacter.
- 3) les parents devront me transmettre la fiche de renseignements ci-jointe au 0271821h@ac-rouen.fr afin de valider l'inscription et d'obtenir un rendez-vous.

Je vous remercie de bien vouloir aider les parents qui auraient besoin d'aide dans leur démarche.

Cordialement



RÉGION ACADÉMIQUE



Brigitte VAUDEVIRE-CARDON

directrice

0271821h@ac-normandie.fr | [tel 02.32.34.86.87](tel:02.32.34.86.87)

E.M.PU GPE I

1 rue des châtaigniers 27110 ST AUBIN D ECROSVILLE